

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 14 mars 2012

sous la Présidence de Monsieur Adriano FRANSCINI

Préavis 03-2012 Renouvellements et acquisitions de véhicules pour les années 2012 et 2013
Crédit demandé CHF 1'056'774.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 03-2012 du 1^{er} février 2012,
vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 1'056'774.00 TTC, pour l'achat des véhicules suivants :

1.1	un chariot de travail (balayeuse) (chapitre 2.1.1.1)	CHF	87'800.00
1.2	un véhicule utilitaire (chapitre 3.1.1.2)	CHF	30'000.00
1.3	un tracteur débardeur (chapitre 2.1.2.1)	CHF	505'829.00
1.4	un véhicule de livraison (chapitre 2.1.2.2)	CHF	41'445.00
1.5	un véhicule de livraison (chapitre 2.2.1.1)	CHF	60'000.00
1.6	un chariot à moteur (tracteur) (chapitre 2.2.1.2)	CHF	60'000.00
1.7	un chariot à moteur (tracteur) (chapitre 2.2.1.3)	CHF	65'000.00
1.8	un véhicule de livraison (chapitre 2.3.1.1)	CHF	25'000.00
1.9	un minibus (chapitre 2.4.1.1)	CHF	82'000.00
1.10	un minibus (chapitre 3.2.1.1)	CHF	96'700.00
1.11	un motorcycle (chapitre 2.2.2.1)	CHF	3'000.00

2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;

3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense de la manière suivante :

- sur 10 ans au maximum pour le tracteur débardeur
- sur 5 ans au maximum pour tous les autres véhicules.

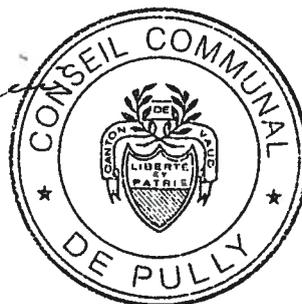
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Adriano FRANSCINI



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 15 mars 2012